

### Réunion du 20 juin 2013

Visioconférence - Brest (BMO), St Brieuc (Point Info)/Rennes (Conseil Régional)

#### Ordre du jour

- Validation de la feuille de route
- Bilan des rencontres individuelles
- Proposition et validation de création de pôles métiers restreints

Présents	Excusés	Membres	Service / Fonction
x		BARBOUX Marie-Françoise	DDTM35
x		BARGAIN Julie	ADEUPa
x		BESAND Valérie	DREAL Bretagne
x		BOUSSARD Laurent	CCI Morlaix
x		BREHIER Odile	Région Bretagne
x		CHASLES-HEUZE Anne	DDTM35
x		CORRON Magali	Air Breizh
x		DENIS Valérie	Brest Métropole Océane
x		DERRIEN-MALECKI Anne	Région Bretagne
x		DIARD PATRICE	Pays de Fougères
x		ECAULT Loïc	Région Bretagne
x		HAZO Christophe	CG56
x		JAMET Jean-François	DIR Ouest
x		JAMET Élodie	Syndicat mixte Fougères
x		JOURDREN Marie	Lorient Agglomération
x		LAUZIER Pascal	DREAL - ORTB
x		MEVEL-VIANNAY Stéphane	CG35
x		MILLE Mickaël	Saint-Brieuc Agglomération
x		NAJA Élisabeth	Brest Métropole Océane
x		PIERRE Jérôme	DDTM 35
x		REBOUT Cécile	CG29
x		SCHNEIDER Pauline	CG35
x		SIRY Joël	ITS Bretagne
x		TISSOT Édouard	DREAL Bretagne
x		VINOUBE Eric	DREAL Bretagne

#### Préambule

Cette seconde réunion du pôle métier a permis de réunir 25 partenaires sur les sites de Rennes, Brest et St Brieuc (contre 43 lors du pôle métier du 19 mars).

La présentation réalisée par les animateurs du pôle métier DREAL (Edouard Tissot, Valérie Besand, Eric Vinouze) et DDTM35 (Jérôme Pierre et Marie-Françoise Barboux) est téléchargeable [ici](http://cms.geobretagne.fr/%C3%A9tiquettes/transports).  
<http://cms.geobretagne.fr/%C3%A9tiquettes/transports>).

#### Validation de la feuille de route

Présentation d'une version consolidée de la feuille de route intégrant les remarques exprimées lors de la réunion du 19 mars et lors des échanges indi-

viduels. Les principales évolutions ont porté sur les objectifs du pôle métier de façon à les clarifier vis-à-vis des objectifs propres aux AOT. Les partenaires actent la feuille de route qui sera officiellement validée lors de la prochaine Assemblée Générale de GéoBretagne qui aura lieu en octobre prochain.

#### Présentation de l'inventaire des données et ressources et synthèse des enjeux exprimés

Afin de compléter le premier travail d'identification des données existantes et des besoins d'usage (retours au 19 mars : 21 questionnaires et 6 tableaux de données), celui-ci s'est poursuivi au travers d'entretiens (AirBreizh, CG29, BMO - ADEUPa, DDTM29, Lorient Agglo - AUDELOR, CG56, CG22, DDTM22, RFF,

Conseil Régional).

#### Présentation du bilan des entretiens

Au 20 juin, 10 entretiens (sur la base d'un questionnaire) ont été réalisés ainsi que des échanges téléphoniques, quelques entretiens complémentaires seront réalisés à la rentrée.

Ces rencontres ont permis :

- de dresser l'inventaire des données actuellement disponibles sur GéoBretagne et du potentiel (données disponibles chez les partenaires uniquement) initiant ainsi la constitution du patrimoine commun de données Déplacements-Transports (téléchargeable sur GéoBretagne depuis le lien <http://cms.geobretagne.fr/%C3%A9tiquettes/transports>).

- d'identifier les méthodes et les outils de travail de chacun des partenaires, les pratiques des SIG étant différentes suivant les services (gestionnaires, observatoires...), ce qui entraînera des différences de récupération sur GéoBretagne
- de compléter les enjeux déjà exprimés

## Inventaire des données et ressources

Les jeux de données ont été répartis par mot-clé GEMET (General Multilingual Environmental Thesaurus) et regroupés par thématique. GEMET, projet développé et publié par l'Agence Européenne pour l'Environnement, est un catalogue de termes normalisés permettant de définir une terminologie générale pour le domaine de l'environnement (dont celui des transports) à l'échelle européenne. Ce thesaurus, déjà utilisé pour le référencement des données sur GéoBretagne, propose une définition pour chaque mot-clé, permettant ainsi d'établir un lexique sur lequel le pôle métier peut s'appuyer. Pour plus d'informations, GEMET est consultable en ligne : <http://www.eionet.europa.eu/gemet/>

Après consolidation suite à la présentation les données sont réparties comme ce qui suit :

- Infrastructure+trafic routiers : 21 jeux de données actuellement sur GéoBretagne et 42 potentiels
- Place de stationnement : 3 jeux de données actuels et 15 potentiels
- Modes actifs : 9 jeux de données actuels et 21 potentiels
- Transports collectifs : 4 jeux de données actuels et 15 potentiels
- Ferroviaire et intermodalité : 7 jeux de données actuels et 11 potentiels
- Maritime et fluvial : 5 jeux de données actuels et 6 potentiels

Globalement, on peut estimer que 2 fois plus de données sont disponibles dans les services que sur GéoBretagne actuellement.

## Les ressources spécifiques

- BreizhGo
  - ORTB
  - Open Data Rennes Métropole
- Des échanges quant à l'articulation avec ces ressources sont en cours (voir § présentation de BreizhGo et travaux Ecotaxe ORTB).

## Echanges sur l'inventaire des données

### Prise en compte des données environnementales

AirBreizh fait part de sa difficulté à récupérer des données géolocalisées. Certaines données comme le nombre de bus/jour/rue nécessitent un travail manuel à partir de fiches horaires PDF alors que la donnée existe sûrement mais n'est pas accessible pour autant.

ITS Bretagne rappelle l'importance de diffuser, échanger les données et de décloisonner les systèmes par une coopération approfondie. Il suggère de mettre davantage en valeur les données environnementales.

La DDTM 35 rappelle en effet que :

- la feuille de route du pôle métier se place dans un contexte de préservation de l'environnement et de ses ressources naturelles.
- les données environnementales constituent un enjeu fort pour le pôle métier, mais que celui-ci n'a pas pour but de travailler sur la standardisation des données environnementales (bruit, pollution, etc.).
- le pôle métier a notamment pour objectif d'améliorer la qualité des données déplacement - celles de trafic par exemple - afin de permettre ensuite d'améliorer la qualité des résultats des données environnementales.

### Recensement des données disponibles

Le CG56 évoque le besoin de poursuivre le recensement des données existantes, et de cibler parmi elles celles qui répondent à des besoins et des enjeux partagés, notamment pour constituer les futurs pôles métiers restreints. La DREAL indique que les entretiens vont en effet se poursuivre pour préciser le potentiel de données et les attentes des partenaires. Au vu de l'inventaire des données présenté en séance, des axes de travail se dégagent déjà très visiblement pour être débattus.

Le CG56 se pose la question de l'accessibilité des données et propose de prendre en compte dans la réflexion les contraintes de diffusion des données (données nominatives, obligation de diffusion...). La DDTM35 souligne en effet que la question n'est pas de tant de savoir si la donnée est accessible, mais plutôt comment ou par quel moyen juridique il est possible d'y accéder.

Le CG56 se demande si d'autres plateformes similaires à GéoBretagne ont créé des pôles métiers sur les thématiques de transports et déplacements. La DREAL répond qu'un travail a été effectué dans ce sens et qu'à ce sujet rien d'encore très opérationnel n'a pu être observé.

## Présentation de BreizhGo et discussion autour des données TC

### Présentation de BreizhGo

Dans le cadre de la thématique « Transports Collectifs », Le Conseil Régional fait une présentation rapide de la plateforme BreizhGo. Opérationnelle depuis décembre 2010, celle-ci inclut l'ensemble des réseaux de transport collectif des départements et des agglomérations et assure auprès du grand public un service de calcul d'itinéraire. Elle donne également accès à des outils backoffice d'analyse des données pour les fournisseurs de données qui restent néanmoins limités dans leur utilisation.

Le CR ajoute que le mandat du prestataire actuel arrive à échéance en 2014. Le nouveau cahier des charges sera finalisé durant le mois de juillet prochain avec un recrutement attendu pour fin 2013. Celui-ci s'orientera vers un travail de spécifications d'outils métier et cherchera à valoriser les données des différents partenaires en les ouvrant à la réutilisation.

En fonction de l'offre retenue, le CR précise que ce travail de mise à disposition des données est à envisager selon deux options :

- soit il serait inclus dans le marché BreizhGo, avec une incertitude liée aux tranches conditionnelles retenues
- soit il pourrait s'effectuer en partenariat avec GéoBretagne par le biais de mise en place de flux

### Echanges sur BreizhGo et les données TC

La non diffusion des données des AOT depuis GéoBretagne, soulignée par le CG56, est liée au fait que le cadre du cahier des charges actuel de BreizhGo n'inclut pas cette possibilité. La DDTM35 précise que ce sont les délégataires qui transmettent les données à BreizhGo : en général leur délégation de service intègre un service d'information à l'utilisateur, mais pas d'obligation de diffusion. Aussi, les différents AOT, partenaires de BreizhGo, ne diffusent pas eux-mêmes leurs données. Cependant on constate des évo-

lutions puisque les premières données de Rennes Métropole relatives aux offres transports collectifs seront diffusées sur GéoBretagne à partir de septembre 2013.

Le CR insiste sur le fait qu'ils n'ont pas la maîtrise du modèle conceptuel de données et qu'ils sont en attente de validation du nouveau cahier des charges.

Il propose de travailler dans un premier temps sur :

- un travail de réflexion sur les données à valoriser afin d'apporter des éléments de connaissance vis-à-vis de l'offre de TC (indicateurs de desserte plus intéressants que les horaires...)
- la diffusion des points d'arrêts.

## Pôles métiers restreints : propositions et échanges

### Propositions

Les enjeux exprimés et l'inventaire des données permettent d'identifier des thèmes prioritaires de travail qui seraient développés dans des pôles restreints. En première discussion, il est proposé trois pôles métiers restreints :

- Infrastructure viaire et trafic
- Transports collectifs
- Ferroviaire et intermodalité

Le débat porte sur les périmètres de travail de ces pôles, l'identification des partenaires intéressés pour les animer et/ou y participer et les thèmes qui ne seraient pas approfondis.

### Echanges

ITS Bretagne souligne que l'intermodalité constitue un enjeu prioritaire et qu'elle doit être traitée de manière transverse. A ce titre l'intermodalité devrait guider les réflexions sur les transports et déplacements car elle touche à des enjeux industriels qui doivent être pris en compte.

Le CG56 s'interroge sur le choix d'un pôle métier « ferroviaire et intermodalité ».

Le CG29 ne trouve pas non plus pertinent le pôle métier « ferroviaire et intermodalité ». Elle propose d'inclure la thématique du ferroviaire dans le pôle métier restreint « Transports collectifs ». Brest

Métropole partage ce dernier point en mentionnant notamment les données TER et ajoute que l'intermodalité se doit d'être traitée dans les deux premiers pôles métiers restreints. Lorient Agglo précise que l'intermodalité est implicite et ne nécessite pas d'être traitée indépendamment des autres modes.

Brest Métropole propose également de mettre en place un pôle métier restreint « Fret » incluant le routier, le portuaire et l'aéroportuaire. Le travail sur les générateurs de flux intéresse également les partenaires car il assure des liens directs avec les questions d'urbanisme et fait intervenir de nombreux partenaires, peu représentés sur le pôle métier Déplacements-transports. Il nécessitera d'être travaillé dans un autre pôle métier existant (Voirie-Adresse ?) ou dans un pôle métier restreint.

La Région Bretagne et la DDTM35 estiment que deux pôles métiers restreints sont suffisants au vu de l'investissement humain qu'il faudra mobiliser.

La DDTM22 valide la proposition du pôle métier restreint « infrastructure viaire et trafic » dans lequel il estime qu'il est nécessaire d'y inclure les modes actifs. Il pense également qu'il est préférable de ne s'en tenir qu'à deux pôles métiers restreints.

L'ADEUPa et le CG29 confirment à la fois le point évoqué sur les modes actifs et le nombre de pôles métiers restreints. Brest Métropole ajoute à cela que certains partenaires seront amenés à travailler dans plusieurs groupes et qu'il faut par conséquent limiter le nombre de pôles métiers restreints.

Brest Métropole évoque un risque de décalage au niveau de l'état d'avancement des deux pôles métiers restreints, celui sur les transports collectifs pouvant potentiellement bénéficier des données BreizhGo.

Le CR estime qu'il reste néanmoins beaucoup de travail à faire pour rendre valorisable et cartographier les données utilisées par la plateforme. Elle rappelle que la donnée n'est pas géolocalisée, qu'il est complexe de la synthétiser et qu'il faut donc effectuer un travail préalable conséquent pour identifier les données à valoriser.

## Prise en compte des travaux sur l'écotaxe (ORTB)

L'ORTB dans le cadre de la proposition de mise en place du pôle métier restreint « Infrastructure viaire et trafic », expose son travail en cours sur la mise en place de l'observatoire de l'écotaxe.

Dans ce cadre, un groupe de travail piloté par la DREAL et le CG22 a pour objec-

tif d'observer les impacts de ce dispositif sur l'évolution des flux de marchandises, notamment le risque d'augmentation du trafic des poids lourds sur les routes départementales qui ne seront pas écotaxées.

L'ORTB souligne que l'outil IRIS mis en place par le CETE Ouest pour collecter la donnée trafic sur les réseaux nationaux et départementaux contiendra les données et indicateurs qui lui permettront d'effectuer des analyses d'impacts. Cet outil est financé par les DREAL Bretagne et Pays de Loire et est alimenté par les données de trafic de la DIRO et de l'ensemble des CG (22-29-35-44-56), mais la donnée n'est pas diffusée au-delà. Il informe qu'IRIS pourrait constituer un support pour alimenter les réflexions du pôle métier restreint « Infrastructure viaire et trafic ». Le pôle métier pourra ainsi établir la liste des données disponibles à diffuser via GéoBretagne (par exemple dans un premier temps les données de trafic TMJA par route).

## Conclusion

### Validation des pôles métiers restreints identifiés

Les deux pôles métiers restreints suivants sont validés :

1. Infrastructure viaire et trafic
2. Transports collectifs

Ils comprennent tous les deux les questions d'intermodalité et le premier intègre les modes actifs.

Le pôle « infrastructure et trafic » pourrait concentrer son travail sur :

- la diffusion des données des réseaux routiers départementaux
- l'harmonisation des structures des données des réseaux avec la DIRO
- l'harmonisation des données de trafics

Le pôle « transports collectifs » pourrait concentrer son travail sur :

- l'exploitation et la diffusion des données de BreizhGo, en particulier sur les réseaux de transport puis sur les niveaux d'offre de service
- la structuration des données « points d'arrêt »

Chaque pôle restreint devra lui-même définir ses propres priorités et son programme de travail. La coordination des pôles sera assurée par la DREAL et le pôle étendu.

## **Animation des 2 pôles métiers restreints et participation**

Suite aux échanges des différents partenaires présents à cette réunion, l'animation des pôles restreints seraient la suivante :

### **1. Infrastructure viaire et trafic**

**Animation :** ORTB/DREAL (+ un CG ?)

**Participants :** CCI Morlaix, DDTM22, CG56, CG35, CG29, DIRO, Pays et Syndicat mixte de Fougères, ADEUPa

### **2. Transports collectifs**

**Animation :** BreizhGo/CR et DDTM35

**Participants :** Brest Métropole Océane, St Brieuc Agglomération, Lorient Agglomération, CG29, 35 et 56, ADEUPa, DDTM22

Il est souhaitable que la représentation des services de l'État et des collectivités soit assurée dans l'animation des pôles, mais également parmi les participants. Il est souhaitable en outre que des binômes thématiques et géomaticiens

soient identifiés par service, même si ce binôme ne peut être systématiquement mobilisé lors des pôles.

### **PROCHAINES RÉUNIONS**

**mardi 15 octobre 2013**

**à la Région Bretagne (salle château briand)**

**groupe « infra + trafic » : matin de 9h30. à 12h30**

**groupe « TC » : après midi de 14h00 à 17h00**

**en visioconférence) :**

- Brest (salle B12 - BMO)
- St Brieuc (Point Info)